

Paroles de femmes rurales



Visant à répercuter vers les opérateurs du Nord, des témoignages de bénéficiaires de programmes d'aide, les dossiers débats du GRAD¹ (voir p. 21) ont accordé une écoute particulière aux femmes². Ces interviews réalisées dans la zone du Sahel disent toutes les difficultés qu'elles rencontrent du fait de leur statut.

Ces problèmes auxquels elles sont confrontées, les processus d'encadrement qui leur sont destinés n'en tiennent pas suffisamment compte. Femmes rurales ou œuvrant dans ce domaine, ces formatrices, agents d'ONG et cultivatrices, originaires du Burkina Faso, du Bénin, du Cameroun, du Niger, du Togo, du Sénégal et du Tchad ont raconté les difficultés à assurer la survie des familles, à asseoir leur autonomie en tant qu'agents de production, ou à faire accepter leur revendication d'un rôle plus actif dans la communauté rurale.

Ainsi, pour Aminé Mantoloum, formatrice à Moundou (Tchad) : « Les femmes ont toujours contribué aux différentes activités communautaires sans qu'on prenne jamais en compte leurs activités spécifiques et leurs problèmes de mères ». Leur premier souci en tant que mères étant le bien-être de la famille, « Elles ont beaucoup plus de charges que les maris. Par exemple, si les soins de santé sont du ressort du village, trouver les moyens pour soigner les enfants, c'est généralement le problème de la mère qui le plus souvent prend aussi en charge la scolarité des enfants. Le problème de l'eau, celui de la nourriture, ou encore de la formation agricole sont autant de difficultés que rencontrent les femmes. Ces femmes font de leur mieux avec beaucoup de sérieux, mais elles ont un pouvoir d'achat très bas et ne savent pas où trouver des aides pour développer des activités génératrices de revenus.

Les femmes ont compris que se réunir en groupements est aussi un moyen d'émancipation et de prise de décision pour la gestion des biens individuels et collectifs. Quand c'est un bien communautaire, les maris le respectent, mais si c'est un bien individuel ils peuvent toujours « embê-

1. Groupe de réalisation audiovisuelle pour le développement.

2. Dossier débat n° 3, *Quelle aide pour les femmes ?*

ter» les femmes. Les hommes sont de plus en plus malins. Ils savent que de nombreux bailleurs sont attentifs aux organisations de femmes, donc ils mettent parfois les femmes en avant pour avoir un crédit».

Pour cette animatrice, les organismes d'aide devraient étudier des systèmes de gestion plus souples pour les femmes, qui sont généralement très rigoureuses dans ce qu'elles entreprennent, car «*tout ce qu'elles gagnent, elles ne le gardent pas pour elles, c'est l'ensemble de la communauté familiale qui en bénéficie*». En conséquence, les femmes devraient bénéficier des subventions à parts égales avec les hommes.

Ce souci de bonne gestion chez la femme, pourrait être considéré comme un atout, souligne une participante du Niger: «*Les bailleurs de fonds devraient aider davantage les femmes. La femme a son champ de mil, son champ de manioc, son champ d'arachide, qui lui permettent d'assurer au moins le bien-être de ses enfants. Or quand l'homme fait ses récoltes, tout de suite il va prendre une seconde femme, ou faire des jeux de hasard*».

Selon Ramata Sawadogo, du Burkina Faso, le temps est révolu où l'on donnait des subventions à fonds perdus. L'appui financier aux femmes devrait se faire sous forme de fonds de garantie permettant d'accéder plus facilement au crédit pour développer des activités autonomes et durables. Ce qui ne signifie pas qu'il ne faille plus de subventions. Celles-ci pourraient s'orienter vers des activités sociales ou d'alphabétisation.

▼ La femme n'a aucun bien propre pour garantir des prêts

«*Lorsqu'elle a un projet, la femme contrairement à l'homme, n'arrive pas à convaincre un partenaire ou un bailleur. Est-ce elle qui n'arrive pas à convaincre ou est-ce la société qui a des préjugés? Quand c'est un petit projet où on vend des cacahuètes pour faire des galettes c'est facile, mais quand on veut par exemple démarrer une fabrique de sirop... En général lorsque la demande dépasse les cinq millions de*



francs CFA, tout le monde se détourne s'il s'agit d'un projet de femme. Les programmes d'aide sont construits en pensant aux hommes. Quand une structure est mise en place pour appuyer les petites entreprises, on dit qu'il faut des garanties, mais on n'a pas pensé que la femme n'a pas de parcelle, pas de maison. Aujourd'hui, on se rend compte qu'on a écarté les femmes sans le vouloir» (Félicité Wourougou, ONG du Burkina Faso).

Même partiels, ces quelques propos reflètent bien les préoccupations de femmes rurales soucieuses d'être reconnues à travers leur participation à la vie communautaire. Elles sont convaincues qu'elles pourraient jouer un rôle plus important si on leur en donnait les moyens. Pour ce faire, de plus en plus de femmes s'organisent malgré le poids de la tradition et n'hésitent pas à réclamer un contact direct avec les bailleurs pour les sensibiliser aux spécificités de leur condition, comme par exemple l'absence de biens propres pouvant servir de garantie en cas de prêt. Quelques expériences ont cependant été tentées avec succès dans certains pays.

«*Si on observe la femme actuelle et qu'on la compare avec celle d'il y a 15 ou 20 ans, on se rend compte que l'aide a nettement renforcé leur place. Au moins deux ou trois fois par an, on organise des rencontres pour favoriser la formation de femmes leaders: on identifie les femmes qui pourraient arriver à jouer le rôle de responsables de l'ensemble. Les femmes que nous avons*

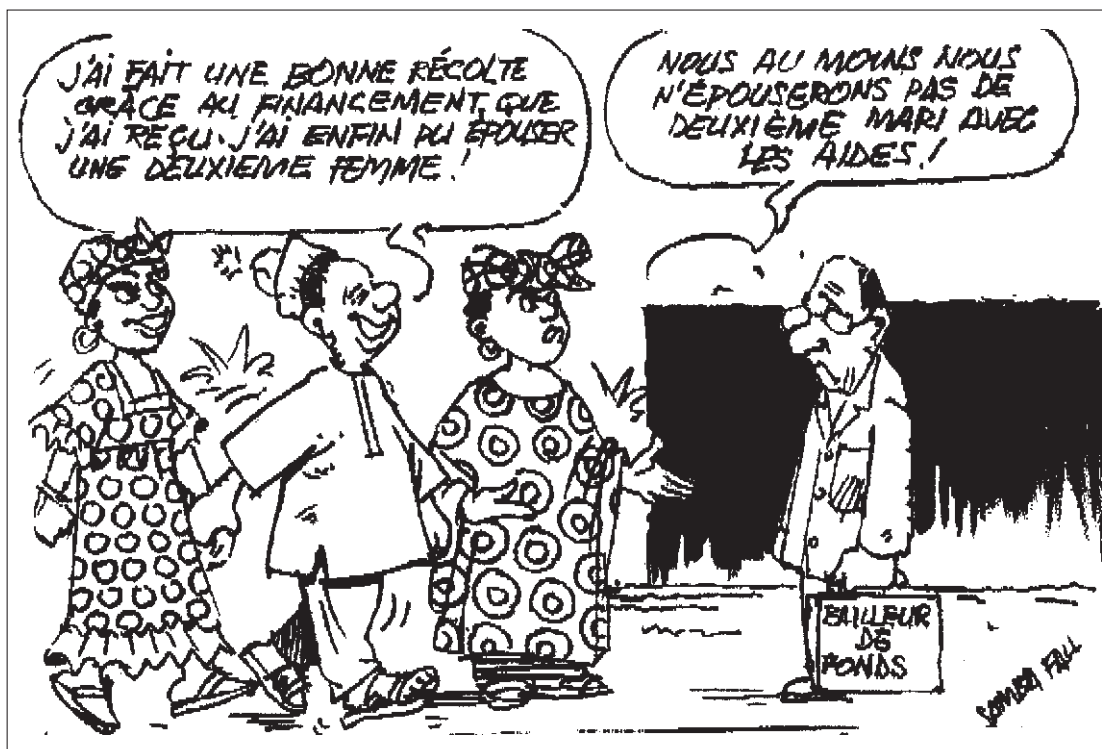
repérées, on les incite à prendre la parole en les formant et elles arrivent à animer des rencontres» (Joséphine Ndione, Sénégal).

▼ Promouvoir des femmes à la tête des communautés rurales

À cet égard, l'expérience du Sénégal de promouvoir des femmes leaders dans les communautés rurales est particulièrement intéressante. Car si les groupements de femmes ayant à leur tête de dynamiques présidentes sont fréquents, rares sont celles qui parviennent au sommet d'organisations mixtes. Le Sénégal, où les premières associations de paysans se sont créées dans les années soixante-dix, a donc ouvert la voie: au moins deux femmes ont été élues à la tête de telles organisations: Ndèye Sarr, présidente de la Fédération des ONG sénégalaises (FONGS) depuis 1994 et Oulimata Thiaw, 47 ans, élue en 1997 présidente d'une organisation paysanne mixte, pour un mandat de cinq ans.

Des bastions arrachés de haute lutte quand on sait que les communautés rurales ont toujours été dirigées par des hommes. Bien qu'issues de parcours différents – l'une a un niveau d'études secondaires, l'autre n'est pas allée à l'école – pour avoir toujours vécu et travaillé au village, ces mères de famille ont toutes deux affronté les mêmes résistances pour faire avancer la représentativité des femmes dans les associations paysannes.

Refusant de se cantonner aux associations féminines, Ndèye Sarr a montré que les femmes pouvaient prétendre à des responsabilités plus importantes, intéressant l'ensemble des communautés villageoises. «*De 1971, où j'ai quitté l'école avec mon niveau de BEPC, jusqu'en 1984, j'étais femme au foyer, chez mon mari dans le département de Dagana, gérant les activités de la maison comme toutes les autres femmes du village. Je faisais la cuisine, je faisais mon champ, j'allais chercher du bois dans la forêt avec mon enfant au dos*». La mobilisation va donc commencer par la création d'une section féminine annexée au foyer des jeunes de son village alors animé par son mari, institu-



teur. En 1984, la politique gouvernementale incite à la création de groupements de promotion féminins. Un foyer des femmes voit le jour, elle en est élue présidente.

« On faisait des programmes pour retenir les jeunes filles et les femmes dans le village après les récoltes. On avait un programme d'allègement des travaux des femmes pour les aider à s'alphabétiser en langue nationale. On s'est rendu compte que les femmes passaient beaucoup de temps pour piler la nourriture, donc on a trouvé une décortiqueuse à riz et un moulin à mil, financés par une organisation européenne. Après on a pensé aux jeunes filles et on a créé un centre de couture et de teinture. L'expérience du foyer des jeunes de Ronkh a fait tâche d'huile et on a pu sensibiliser les villages environnants. C'est alors qu'on a créé une amicale: l'Association économique, culturelle et sportive des agriculteurs du Walo. On était conscientes du rôle des femmes dans le développement. Les femmes de l'Amicale ont commencé à revendiquer un rôle plus important, car on ne leur permettait pas de s'impliquer davantage alors qu'elles travaillent autant que les hommes. C'est là qu'on a créé la Commission de la promotion

féminine de l'Amicale que j'ai eue à diriger des années durant ».

▼ Les paysans ne veulent pas être «présidés» par une femme

Jusqu'en 1984, bien que 65 % des membres de la FONGS (fondée en 1978) étaient des femmes, les différentes associations ne déléguaient que des hommes aux débats de la fédération. Mais bientôt, ne pouvant ni assister aux réunions, ni participer aux décisions, les femmes n'accepteront plus d'être tenues éloignées des cercles de décisions. Ndèye Sarr sera de ce combat. En 1994, un Secrétariat à la promotion féminine est créé au sein de la FONGS avec à sa tête trois responsables. Leurs priorités? Mettre sur pied un programme d'alphabétisation des femmes et obtenir qu'un tiers des délégués à toutes les instances de décision soient des femmes.

Devant quitter son mandat, le Président de la FONGS propose alors à l'Assemblée générale de céder son fauteuil à une femme: dialogue et consensus seront nécessaires pour venir à bout des fortes oppositions qui se manifesteront alors. « Par cette concertation appliquée du sommet à la base, on est arrivé à faire accepter qu'une femme soit Présidente

de la FONGS », commente sobrement Ndèye Sarr qui en est à son deuxième mandat. « Maintenant le fait d'être une femme ne pose plus de problème. Tout le monde travaille en équipe ». Du coup, même si les programmes sont mixtes, les activités des femmes peuvent aussi prétendre à un appui de la FONGS, comme par exemple des formations pour la gestion de caisses d'épargne et de mutuelles de crédit, ou encore l'apprentissage de procédés de transformation locale de fruits et légumes.

À un niveau certes plus modeste, Oulimata Thiaw, Présidente de la communauté rurale de Diass a dû affronter, elle aussi, la résistance de tous ceux, villageois et notables, qui refusaient d'être «présidés» par une femme.

Mais cela n'a pas empêché cette mère de famille de neuf enfants, surnommée « la dame de fer », d'aller de l'avant et d'œuvrer pour le bien-être de sa communauté, aujourd'hui dotée d'une case de santé, de classes d'alphabétisation pour les femmes, d'un centre touristique fort lucratif, tenu par le groupement féminin. Des exemples à suivre donc, même si les femmes du monde rural doivent se battre beaucoup plus que leurs sœurs citadines, pour accéder à de telles responsabilités ■